

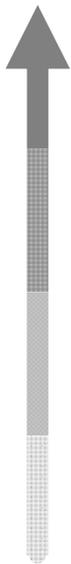
Tableau de bord

20 décisions fondamentales...

17 en cours de mise en œuvre

3 en attente

Signalétique



=

Décision en cours de mise en œuvre,
dans un esprit conforme au rapport



=

Décision en cours de mise en œuvre,
de manière partielle au vu du rapport



=

Concertation en cours



=

Décision non encore abordée/écartée

Les décisions fondamentales

Décision fondamentale 1

Se donner les moyens pour que tout élève maîtrise avant la fin de la 6^{ème} le français, l'écriture, le calcul, le travail de groupe, l'anglais et l'informatique

↳ *Ministre de l'Education*



- ▶ En février 2008, Xavier Darcos a présenté les nouveaux programmes du primaire.
- ▶ Ceux-ci sont mis en œuvre à partir de la rentrée 2008.
- ▶ Ils prévoient :
 - un recentrage autour du français et des mathématiques
 - plus d'enseignement sportif (pour l'éveil au groupe)
 - l'apprentissage d'une langue vivante à partir du CP
 - une initiation à l'informatique à partir du CE2

Décision fondamentale 2

Constituer 10 grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche autour de 10 campus, réels et virtuels

↳ *Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*



- ▶ En février 2008, Valérie Pécresse annonçait le coup d'envoi d'«Opération campus».
- ▶ L'objectif est de créer 10 pôles universitaires de prestige, dotés de grands amphithéâtres, de laboratoires de recherche compétitifs et d'équipements sportifs.
- ▶ Le projet sera financé via la cession d'une partie du capital d'EDF (5 milliards), ainsi qu'à travers des PPP.

6 premières universités ont été sélectionnées le 28 mai 2008, 4 ont été sélectionnées le 11 juillet 2008.

Une accélération est prévue dans le cadre du plan de relance

Décision fondamentale 3

Redonner à la France les moyens (dont ceux de la recherche) pour prendre une place de premier rang dans les secteurs d'avenir : numérique, santé, énergies renouvelables, biotechnologies, etc.

↳ *Ministres de l'Economie, de la Santé, et de l'Enseignement supérieur / Recherche*



- ▶ Valérie Pécresse a lancé fin février une grande réforme de la recherche publique, notamment pour la structurer davantage par instituts et pour la financer sur projet et à la performance.
- ▶ Le projet de loi « Grenelle 1 » prévoit de débloquer 1Md€ supplémentaire pour la recherche sur les énergies renouvelables (dont fonds ADEME).
- ▶ Les pôles de compétitivité ont été reconduits pour 3 ans fin juin 2008.
- ▶ Le crédit d'impôt recherche a été augmenté.
- ▶ La stratégie nationale de recherche et l'innovation du gouvernement devrait contribuer à cet objectif (remise stratégie : fin mai 2009)

Décision fondamentale 4

Mettre en construction 10 Ecopolis, villes et quartiers d'au moins 50.000 habitants intégrant technologies vertes et technologies de communication

↳ *Ministres du Développement durable, ainsi que du Logement et de la Ville*



- ▶ Des collectivités locales ont déjà manifesté leur souhait de participer au projet : Issy-les-Moulineaux, Meaux, Le Creusot, Narbonne, Lille, Lyon, Rouen...
- ▶ Un plan « villes durables » a été mis élaboré par Jean-Louis Borloo, et présenté le 3 novembre 2008. Il comporte notamment un appel à projet pour trouver entre 10 et 15 agglomérations prêtes à lancer un vaste projet urbain à la fois environnemental et énergétique.

Décision fondamentale 5

Entreprendre dès maintenant la mise en place du Très Haut Débit pour tous, que ce soit à domicile, au travail ou dans l'administration

↳ *Ministre de l'Economie, Secrétaire d'Etat à l'économie numérique*



- ▶ La loi de modernisation de l'économie (LME) inclut des dispositions permettant notamment de préciser les conditions du déploiement de la fibre optique dans les immeubles, et plus largement d'accélérer le déploiement de la fibre optique. Les décrets d'application sont parus.
Le schéma de réutilisation des fréquences libérées par l'arrêt de la diffusion analogique de la télévision a été publié le 23 décembre 2008. Il prévoit de réserver la sous-bande 790-862 MHz au très haut débit mobile.
Un groupe de travail entre les opérateurs a été installé le 16 décembre dernier pour définir les spécifications techniques du déploiement vertical. Le gouvernement a demandé à l'Arcep de stabiliser le cadre réglementaire de la fibre optique d'ici l'été

Décision fondamentale 6

Mettre en place les infrastructures nécessaires (ports, aéroports, place financière) et accroître l'offre et la qualité du logement social

↳ *Ministres du Développement durable, de l'Economie, ainsi que du Logement / Ville*



- ▶ La loi portant réforme portuaire adoptée mi- 2008 réorganise la gouvernance dans les 7 « grands ports maritimes » et le transfert au privé des terminaux commerciaux qui va être mise en oeuvre dès l'adoption des projets stratégiques des ports. Un plan d'investissement de 367M€ est prévu pour 2009-2013 complété de 50 M€ dans le cadre du plan de relance.
- ▶ La LME contient un plan complet visant à renforcer la place financière de Paris
- ▶ Hervé Novelli présente au Parlement un projet de loi sur le tourisme.
- ▶ La loi de mobilisation pour le logement et lutte contre l'exclusion a été votée.
- ▶ Le Plan de Relance prévoit un volet conséquent relatif aux infrastructures et à la production de logements sociaux (100 000 logements supplémentaires en 2 ans).

Décision fondamentale 7

Réduire les délais de paiement à 30 jours à compter de la livraison, assurer le remboursement sous 10 de la TVA et instituer un régime fiscal simplifié pour les entreprises réalisant moins de 100.000 € de chiffre d'affaire

↳ *Ministre de l'Economie*



- ▶ La loi de modernisation de l'économie :
 - ramène les délais à 60 jours, ou 45 jours en fin de mois, à partir de la date d'émission de la facture et double les pénalités de retard
 - instaure le régime de l'auto-entrepreneur (CA<80.000€ dans le commerce, CA<32.000€ dans les services)
- ▶ Dans le cadre du plan de relance, la règle du trimestre créateur pour la TVA a été modifiée en mois créateur.

Décision fondamentale 8

Créer par redéploiement une Agence guidant dans un premier temps les TPE/PME de moins de 20 salariés dans leurs démarches administratives, en leur adressant des réponses engageant l'ensemble des administrations

↳ *Ministre de l'Economie*



- ▶ Des travaux sont engagés à Bercy pour se conformer à la directive services, qui doit être transposée d'ici fin 2009 : celle-ci demande en effet la mise en place de « guichets uniques » pour les formalités administratives des chefs d'entreprises.
- ▶ Un amendement au projet de loi de modernisation de l'économie attribue cette fonction de guichet unique aux Centres de Formalité des Entreprises (CFE), placés pour la plupart au sein du réseau consulaire et des URSSAF.
- ▶ Le projet de loi de modernisation de l'économie prévoit par ailleurs d'étendre le champ du rescrit fiscal et social.

Décision fondamentale 9

Renvoyer l'essentiel des décisions sociales à la négociation en modernisant les règles de représentativité et de financement des organisations syndicales et patronales

↳ *Ministre du Travail*



- ▶ Pour ses chantiers sociaux de 2008, le gouvernement a fait largement intervenir les partenaires sociaux conformément à la loi « Larcher » de janvier 2007.
- ▶ Les partenaires sociaux ont adopté le 10 avril une « position commune » fondant à titre principal la représentativité syndicale sur l'élection. La loi du 20 août 2008 a permis sa transposition.

Décision fondamentale 10

Se mobiliser pour l'emploi des jeunes et imposer aux entreprises et collectivités publiques de présenter un bilan annuel de leur diversité par âge, sexe et origine

↳ *Ministres de l'Economie, du Travail et de la Fonction publique*



- ▶ La Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) a remis le 22 mai au Président de la République son 3^{ème} rapport annuel sur les discriminations en France.
- ▶ le rapport de Y Sabeg sur la diversité est attendu dans les prochains jours

Décision fondamentale 11

Réduire le coût du travail en transférant une partie des cotisations sociales vers la CSG et la TVA

↳ *Ministre de l'Economie*



- ▶ En attente.

Décision fondamentale 12

Offrir aux salariés le libre choix de leur départ à la retraite (une fois acquise la durée minimale de cotisation), supprimer les dispositifs de préretraite ainsi que les obstacles aux cumuls emploi-retraite

↳ *Ministres de l'Economie et du Travail*



- ▶ Suite à une concertation tenue entre fin avril et fin juin, la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 :
 - autorise le cumul emploi/retraite sans restriction à partir de 60 ans pour les personnes ayant une carrière complète ;
 - porte le taux de la surcote de 3 à 5% par année supplémentaire ;
 - prévoit la mise en œuvre d'un plan d'action en faveur des seniors dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés.
- ▶ La loi de financement de la sécurité sociale pour 2008 avait déjà fortement taxé les dispositifs de préretraite.

Décision fondamentale 13

Soutenir les commerçants et les fournisseurs indépendants, restaurer la liberté de prix et d'installation de tous dans la distribution, l'hôtellerie et le cinéma

↳ *Ministre de l'Economie*



- ▶ Après la loi « Chatel » de janvier 2008, la loi de modernisation de l'économie :
 - poursuit l'assouplissement des pratiques commerciales, avec notamment l'instauration de la négociabilité des conditions générales de vente et des tarifs ;
 - poursuit l'assouplissement des règles d'urbanisme commercial, avec un relèvement des seuils à 1.000m².
- ▶ JP. Charié a été chargé d'une mission pour poursuivre la réforme de l'urbanisme commercial.

Décision fondamentale 14

Ouvrir les professions réglementées à la concurrence, sans nuire à la qualité des services rendus

↳ *Ministre de l'Economie*



- ▶ Michèle Alliot-Marie a signé le 28 mai un protocole avec les représentants des taxis, qui prévoit notamment 4.000 taxis supplémentaires sur Paris d'ici 2012.
- ▶ En juin 2008, Rachida Dati a annoncé la fusion de la profession d'avoué avec celle d'avocat, qui devrait fusionner d'ici 2010 avec la profession des avocats.
- ▶ Le nombre de notaires devrait être augmenté de 20% d'ici 2012.
- ▶ La compétence territoriale des huissiers de justice sera étendue du tribunal d'instance au TGI le 1er janvier 2009.
- ▶ Hervé Novelli a mis en place une commission chargée de réfléchir à une évolution de la réglementation concernant les qualifications des artisans.
- ▶ La Commission Darrois vient de rendre son rapport.

Décision fondamentale 15

Encourager la mobilité géographique (Bourse du logement social) et internationale (politique de visas plus souple pour les étudiants, chercheurs, artistes et travailleurs étrangers)

↳ *Ministres de l'Economie et du Logement*



- ▶ La loi de modernisation de l'économie institue un nouveau type de carte de séjour pour les étrangers contribuant « *de façon remarquable au développement économique de la France* ».
- ▶ Hervé Novelli présente au Parlement un projet de loi sur le tourisme en Conseil des Ministres en février.
- ▶ La loi de mobilisation pour le logement a été votée.

Décision fondamentale 16

Considérer la formation de tous les chercheurs d'emploi comme une activité nécessitant rémunération sous forme d'un « contrat d'évolution »

↳ *Ministre de l'Economie, secrétariat d'Etat à l'Emploi*



- ▶ La fusion de l'ANPE et de l'Unedic crée un contexte favorable pour une refonte complète des prestations offertes par le service public de l'emploi.
- ▶ L'accord sur la formation professionnelle conclu le 6 janvier 2009 renforce l'effort de formation en faveur des demandeurs d'emploi.
- ▶ Le contrat de transition professionnelle, dont la logique est proche de celle du « contrat d'évolution », sera étendu à 18 nouveaux bassins d'emploi parmi les plus touchés par les conséquences de la crise.

Décision fondamentale 17

Sécuriser la rupture amiable du contrat de travail

↳ *Ministre du Travail*



- ▶ En janvier 2008, les partenaires sociaux ont conclu un accord qui institue la rupture à l'amiable, avec :
 - droit aux allocations chômage
 - possibilité pour les parties d'être conseillées
 - possibilité de se rétracter sous 15 jours
 - homologation obligatoire des prud'hommes (préférés finalement au directeur départemental du travail)
- ▶ La loi de modernisation du marché du travail du 25 juin 2008 a validé ce dispositif.

Décision fondamentale 18

Créer des agences pour les principaux services au public et faire évaluer tout service public (écoles, universités, hôpitaux, administrations) par des organismes indépendants

↳ *Ministres de la Fonction publique, de la Santé, de l'Education et de l'Enseignement supérieur*



- ▶ L'Inspection Générale des Finances et la Cour des Comptes assurent par ailleurs un audit régulier des organismes publics.

Décision fondamentale 19

Renforcer les régions et les intercommunalités, tout en faisant disparaître en 10 ans les départements

↳ *Premier ministre, Ministre du Budget et de la Fonction publique, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités territoriales*



- ▶ Le Président de la République a confié une mission sur les collectivités territoriales à Edouard Balladur.
- ▶ Le rapport a été rendu en mars 2009, la concertation commence.

Décision fondamentale 20

Réduire les dépenses publiques, à hauteur de 1% de PIB par an à partir de 2009, soit 20 milliards d'euros de réduction par rapport à la tendance par an pendant 5 ans

↳ *Premier ministre, Ministre du Budget*



- ▶ Si les réformes de structure sont enclenchées (cf. RGPP), la crise économique nécessite de laisser jouer les stabilisateurs automatiques et de relancer l'économie par l'investissement.